

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2008

Le Document de Référence 2008 de Guerbet a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 6 avril 2009 sous le numéro d'enregistrement D.09-0202.

Il comprend :

1. le rapport financier annuel dont :
 - les comptes consolidés,
 - les comptes annuels,
 - le rapport de gestion,
 - l'attestation de la personne responsable du Document de Référence,
 - les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et les comptes annuels,
 - les informations relatives aux honoraires versés aux Commissaires aux Comptes,
 - les informations relatives aux rachats d'actions.

2. le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de rémunérations des mandataires sociaux.

Le Document de Référence 2008 est tenu gratuitement à la disposition du public et peut être consulté sur le site de Guerbet : www.guerbet.com

Contact : Direction Financière. Tél : 01 45 91 50 11